

APPEL À CANDIDATURES / ELECTIONS RÉGIONALES 2021

APPEL POUR UNE RÉGION RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

Dans quelques mois, chaque habitant-e de la région Auvergne Rhône-Alpes sera face à un choix historique : donner la majorité politique à celles et ceux qui souhaitent engager les transformations écologiques, sociales et démocratiques ou laisser le pouvoir aux tenant-es d'une politique anti-climat et inégalitaire. **Le changement a commencé : les élections européennes et les récentes élections municipales ont porté aux responsabilités, dans toute la région et bien au-delà, les listes construites autour d'un projet écologiste et solidaire.**

Il est de notre responsabilité de constituer cette majorité écologiste à l'échelle de la Région, pour réorienter les politiques publiques, transformer et relocaliser notre économie, repenser notre relation à la nature et changer nos modes de vie. Nous appelons à un projet régional partagé avec les citoyennes et citoyens, les actrices et acteurs des transitions, de l'écologie au quotidien, de la défense des solidarités, des droits de l'homme, de l'environnement et de la biodiversité. Ainsi, nous pourrions co-construire des politiques publiques à la hauteur des enjeux climatiques et sociaux, en repensant notre rapport au vivant, en mettant l'économie au service des territoires et de leurs habitant-es, et en donnant à chacun les moyens de changer nos modes de vie.

Une écologie politique à l'échelle régionale au service de toutes et tous.

Début octobre, les signataires de l'appel désignaient Fabienne Grébert comme tête de liste régionale des Écologistes. Aujourd'hui, **le Pôle Écologiste lance son appel à candidatures pour la liste qui permettra à l'écologie et la justice sociale d'entrer en responsabilités à la Région Auvergne Rhône-Alpes, à ses côtés.** Vous êtes militante ou militant du monde politique, associatif, ou simplement engagé-e au niveau local pour porter ces valeurs : **vous avez toute votre place dans cette dynamique que nous lançons, nous Écologistes, pour refaire région ensemble.**

Notre horizon est celui du rassemblement de toutes celles et tous ceux qui souhaitent redonner du sens à l'action publique, adapter notre région aux bouleversements à venir et changer la vie de ses habitant-es, pour plus de justice sociale et climatique. A cet effet, nous appelons particulièrement à faire acte de candidature toutes les personnes qui sont trop souvent tenues éloignées de la décision politique. Ne laissez plus les tenants du vieux monde décider à votre place, saisissez vous du pouvoir.

[Suite >](#)

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 28 février.

Dans le cas où vous souhaiteriez vous porter candidat-e à la Tête de liste de votre circonscription, merci de nous adresser votre candidature avant le 20 décembre, date à laquelle la Commission Électorale débutera ses travaux. Dans le cas où votre candidature à la TDL départementale ne serait pas retenue, vous serez cependant considéré-e comme postulant-e à une place éligible.

Les candidatures reçues seront évaluées par la Commission Électorale formée à cet effet, constituée de personnes représentantes des mouvements composant le Pôle Écologiste (EELV, Génération.s, Génération Ecologie, le Mouvement Des Progressistes, CAP21 et l'Alliance Écologiste Indépendante), et de signataires non candidats de l'appel tiré-es au sort. Leur ordonnancement (i.e. leur ordre d'apparition dans les listes régionales) sera soumis au vote des signataires de l'appel pour une Région Résiliente et Solidaire (www.appel-aura-ecologie.fr).

Pour toute question concernant le processus de candidature, vous pouvez nous envoyer vos questions à candidature@appel-aura-ecologie.fr

Bienvenue dans cette aventure !

Pour déposer votre candidature, merci de remplir **le formulaire ci-joint**, et de l'envoyer à l'adresse candidature@appel-aura-ecologie.fr

Pour information / Être conseiller-e régional-e, c'est quoi ?

Les conseiller-es régionaux-ales sont élu-es tous les 6 ans au scrutin de liste mixte. Ils sont rééligibles et élu-es par département. Ils et elles élisent la/e président-e du conseil régional. Le Conseil régional a pour compétences :

- le développement économique
- La gestion des fonds structurels européens
- l'organisation des transports express régionaux (TER) et de l'intermodalité
- les lycées et la formation tout au long de la vie
- L'environnement et la transition énergétique (biodiversité, qualité de l'air, climat et énergie)
- les équipements structurants (ports, aéroports, voies navigables)
- l'aménagement du territoire
- La culture, le sport, le logement, la politique de la ville : les Régions interviennent au titre de leurs politiques, plus ou moins volontaristes selon les cas et les époques.

L'indemnité des élu-es varie en fonction du nombre d'habitant-es. Le temps requis pour cette fonction est aléatoire, selon si l'on siège dans le groupe majoritaire (3 jours par semaine) ou dans l'opposition (½ jours par semaine). Pour toute question sur le mandat d'élue régionale, vous pouvez contacter Monique Cosson mo.cosson4@gmail.com